

parc euromédecine rue de la croix verte 34294 montpellier cedex 5 téléphone accueil sinistres 04 67 04 66 60 fax production 04 67 52 36 98 • fax sinistres 04 67 52 41 92

Télécopie 05 49 34 71 06

société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances

COMMENT REMPLIR AVEC EFFICACITE VOTRE CONSTAT AMIABLE

Cette partie du constat (recto) est à remplir sur les lieux mêmes de l'accident avec l'autre conducteur.

Seul le recto est utile pour déterminer les responsabilités, soignez donc sa rédaction, le règlement de votre dossier en dépend. En cas d'accident en chaîne, établissez un constat avec le conducteur du véhicule qui vous suivait et un constat avec le conducteur qui vous précédait et notez qu'il s'agit d'un "accident en chaîne".

